



L'essentiel 2019

Comité de Vaucluse

Delphine TISSEYRE
Secrétaire départementale



En ces temps si particuliers où nous devons nous réinventer et construire de nouvelles formes de solidarité, le Secours populaire doit plus que jamais affirmer son indépendance financière même si tout soutien lui est nécessaire.

Il n'est pas aisé de gérer et de développer une association telle que la nôtre mais ce sont des exigences **et** nous avons besoin des deux pour exister et avancer dans nos projets de solidarité.

Les équipes de notre association démontrent chaque jour leur dévouement et font face au mieux à toutes les sollicitations. En 2019, des opérations sur des sujets tels que l'aide pour la fourniture de lunettes, maraudes envers les publics isolés à la rue, mais aussi l'arrivée de nouveaux partenaires culturels à l'écoute vis à vis de nos publics. Le lancement du premier séjour « spécial femme » pour réapprendre à prendre soin de soi ; sans omettre notre séjour ski, fort de son succès depuis 2011. Poursuite des séjours familles et des colonies ainsi que de notre JOV, en passant par les actions de collecte.

Nous sommes des "généralistes de la solidarité". Soutenir la personne dans son ensemble et pas seulement au coup par coup, tant que cette dernière le veuille et voir même, devienne elle aussi un maillon de cette chaîne de solidarité.

Les points forts de notre association sont palpables : les bénévoles, les donateurs et le réseau, sans qui nous ne pourrions pas fonctionner. Nous ne pouvons qu'avoir de la reconnaissance voir plus pour ces personnes qui s'engagent !

Olivia TRAPON
Trésorière départementale



La générosité du public est un gage d'indépendance permettent au Secours populaire d'être un « aiguillon » des pouvoirs publics. Elle participe à pérenniser la mise en mouvement et la formation de ses collecteurs-animateurs-bénévoles. Ils sont les acteurs de l'association, mais aussi des décideurs, notamment en ce qui concerne la gestion des fonds collectés dont ils assument la responsabilité.

Cette générosité, financière, matérielle ou à travers un engagement dans les activités de l'association, représente aussi un formidable levier de solidarité. L'analyse des dépenses et des ressources doit donc se faire au regard de cette spécificité ; il faut rapporter les dépenses à la somme des apports reçus par l'association ; qu'il s'agisse des flux financiers, des contributions en nature ou de la valorisation du temps de bénévolat.

En 2019, dans notre modèle socio-économique, les contributions volontaires en nature représentent 74 % du total des ressources, dont 31 % au titre du bénévolat.

*La solidarité du
SPF est de plus en
plus indispensable*

Une assurance pour donner en confiance

Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Il réunit 90 associations et fondations, membres agréés. Le comité a pour objectif de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le « don en confiance ». Il a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Le document que nous publions contribue à donner annuellement une information claire et synthétique sur l'organisation. Il rend compte de façon transparente aux donateurs et au public des ressources provenant de la générosité publique reçues par l'organisation et de ce qu'elle en a fait. L'agrément du Secours populaire a été renouvelé en 2019.



Des comptes certifiés

Les comptes de la Comité de Vaucluse, comme ceux de l'ensemble des fédérations, ont été intégrés dans ceux de l'Union nationale. À ce titre, ils ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes de l'Union nationale.

Secours populaire français
Comité de Vaucluse 4 RUE
MOURRE COMITE DE VAUCLUSE
84000 AVIGNON 04 90 82 27 56

Compte d'emploi des ressources

(Compte d'emploi des ressources du Secours populaire français au 31 décembre 2019)

Ce compte d'emploi des ressources présente les dépenses de la Comité de Vaucluse en 2019 et la manière dont elles ont été financées par la générosité du public.

Emplois

Les Missions sociales correspondent aux activités menées par nos structures conformément à nos statuts. Elles contribuent directement à la mise en mouvement et à la réalisation de la solidarité.

Emplois en euros	Emplois 2019 (= compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019
Missions sociales	429 888	78 120
Réalisées en France	421 523	69 973
Réalisées à l'étranger	8 366	8 147
Frais de recherche de fonds	23 868	0
Frais d'appel à la générosité du	16 199	0
Frais de recherche des autres fonds privés	7 669	0
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0
Frais de fonctionnement et autres charges	55 795	0
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		78 120
Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat - I	509 552	
Dotations aux provisions - II	0	
Engagements à réaliser sur ressources affectées - III	0	
Excédent de ressources de l'exercice - IV	10 878	
Total général - (I + II + III + IV)	520 430	
Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public - V		0
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées - VI		0
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public - VII		78 120
Contributions volontaires en nature		
Missions sociales	2 336 641	
Frais de recherche de fonds	52 397	
Frais de fonctionnement et autres charges	122 487	
TOTAL	2 511 526€	

Ressources

Le total des ressources de l'exercice 2019 représente 515 277 € €. Les fonds privés sont les participations des entreprises et fondations, les recettes des initiatives, des collectes ainsi que les participations des personnes accueillies lors d'opérations de solidarité

Ressources en euros	Ressources collectées sur 2019 (= compte de résultat)	Suivi de ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
Produits de la générosité du public	77 909	77 909
Dons et legs collectés	77 909	77 909
Dons manuels non affectés	45 953	45 953
Dons manuels affectés	31 956	31 956
Legs et autres libéralités non affectés	0	0
Legs et autres libéralités affectés	0	0
Autres produits liés à la générosité du public	0	0
Autres fonds privés	340 209	
Subventions et autres concours publics	58 062	
Autres produits	39 097	
Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat - I	515 277	
Reprise de provision - II	0	
Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs - III	5 153	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public - IV		212
Insuffisance de ressources de l'exercice - V	0	
Total général - VI (I+II+III+IV+V)	520 430	78 120
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public - VII		78 120
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0
Contributions volontaires en nature		
Bénévolat	1 055 006	
Prestations en nature	63 610	
Dons en nature	1 392 910	

Bilan simplifié

au 31 décembre 2019

Le bilan est une photographie au 31 décembre de la situation patrimoniale et financière du Spf.

Agissons
tous
ensemble



Actif

L'ACTIF IMMOBILISE :

Il comprend des moyens corporelles (locaux, véhicules, matériel...) qui nous permettent d'effectuer nos activités de solidarité et d'assurer le fonctionnement de nos activités de solidarité dans la durée, en conservant notre indépendance

L'ACTIF CIRCULANT :

Il s'agit essentiellement de la trésorerie, composée d'une part des valeurs mobilières de placement et des disponibilités. Elle se présente quasi stable d'un exercice sur l'autre.

Passif

LES CAPITAUX PROPRES

Ce poste s'établit à 1 084 897 € dont 66 202 € de fonds statutaires et un résultat de l'exercice pour 10 878 €.

LES FONDS DEDIES

Les Fonds dédiés représentent le solde des ressources (dons, legs et autres) qui n'ont pas été consommées sur l'exercice 2019 et que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs. Ils représentent 20 176 €.

LES DETTES

Ce sont les sommes dues à l'arrête du bilan le dernier jour de l'année (charges fiscales et salariales) à régler en janvier.

LA POLITIQUE DES RESERVES :

Nous avons su nous constituer des réserves pour faire face, le cas échéant aux aléas de collectes et aux événements exceptionnels. C'est une marque de notre indépendance et de solidarité interne entre les différentes structure de notre Fédération.

POUR PLUS DE DETAILS Les comptes 2019 combinés du SPF ont été certifiés par le commissaire aux comptes de l'union nationale et ont été votés en assemblée générale en septembre 2020. Pour les obtenir : Secours populaire, 9-11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou www.secourspopulaire.fr/finances

Actif net en euros	2019	2018
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	351 159	366 081
Immobilisations financières	10 453	10 103
I. Actif immobilisé	361 612	376 184
Stocks et en cours	0	0
Créances	15 830	14 645
Valeurs mobilières de placement	523 144	524 750
Disponibilités	250 856	240 824
Charges constatées d'avance	0	0
II. Actif circulant	789 830	780 219
Total de l'actif (I+II)	1 151 441	1 156 403

Passif en euros	2019	2018
Fonds propres :	1 084 897	1 074 019
Fonds statutaires sans droit de reprise	66 202	66 202
Projet associatif et réserves	0	0
Report à nouveau	1 007 817	987 768
Résultat de l'exercice	10 878	20 048
Autres fonds	0	0
I. Fonds propres	1 084 897	1 074 019
II. Écart de combinaison	0	0
III. Provisions	0	0
IV. Fonds dédiés	20 176	25 329
Emprunts et dettes financières	0	12 436
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 843	28 056
Dettes fiscales et sociales	16 459	15 127
Dettes sur immobilisations	0	0
Autres dettes (dont charges à payer)	3 067	1 436
Produits constatés d'avance	0	0
V. Dettes	46 368	57 055
Total du passif (I+II+III+IV+V)	1 151 441	1 156 403



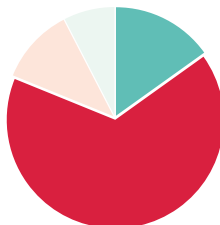
Recettes par nature

Les Produits de la générosité du public représentent 77 909 €, soit 15 %

Les autres fonds privés représentent 340 209 €, soit 66 % du total des recettes.

Les subventions et autres concours publics s'élèvent à 58 062 €, soit 11 %.

Les autres produits sont à 19 097 €, soit 8 % du total.



- Produits de la générosité du public, 15 %, 77 909 €
- Autres fonds privés, 66 %, 340 209 €
- Subventions et autres concours publics, 11 %, 58 062 €
- Autres produits, 8 %, 39 097 €

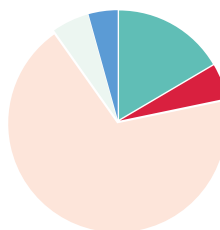
Dépenses par activité

Animation de solidarité en France] : 69 685 €, soit 17%, (JOV 21 942 € et 5 %).

Pauvreté et Précarité : 288 540 €, soit 68 %.

Père Noël Vert : 23 184 €, soit 5 %

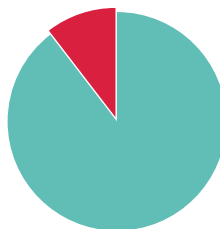
Vacances : 18 172 € soit 4 %



- Animation du réseau de solidarité en France, 17 %, 69 685 €
- JOV, 5 %, 21 942 €
- Pauvreté Précarité, 68 %, 288 540 €
- Père Noël Vert, 6 %, 23 184 €
- Vacances, 4 %, 18 172 €

Générosité du public

La générosité du public provient pour l'essentiel de France, pour 69 973 €, soit 90 % du total, et réalisée à l'Etranger pour 8 147 €, soit 10 %.



- Réalisées en France, 90 %, 69 973 €
- Réalisées à l'étranger, 10 %, 8 147 €

La générosité du public comme levier pour la solidarité

L'EFFET MULTIPLICATEUR illustre la complémentarité des solidarités financières et matérielles. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le monde (429 888€), augmenté de la solidarité matérielle (valorisée à 1 456 520€) et du bénévolat (valorisé à 1 055 006€). Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières collectées en 2019 (520 430€). Ainsi, l'année dernière, pour 10 euros reçus, le Secours populaire a réalisé l'équivalent de 57€ de solidarité matérielle ou financière. Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire.

Nos projets 2020/2021

L'association construit pour l'avenir. Avec son mouvement d'enfants « copain du Monde », les enfants d'aujourd'hui sont invités à devenir auteurs et acteurs de la solidarité. Après l'anniversaire des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, le SPF redouble d'efforts pour sensibiliser encore plus d'enfants à la solidarité, et favoriser l'émergence d'adultes solidaires.

Pour développer ses activités, le Secours populaire collecte des dons financiers, lors d'initiatives populaires, sollicite les donateurs, des partenaires privés, des fondations, les collectivités territoriales, les pouvoirs publics français et européens. Le SPF mène plus de 200 actions d'urgence et programmes de développement dans plus de 60 pays, à l'aide d'un réseau de partenaires locaux qui recherchent eux-mêmes les ressources complémentaires et mettent en œuvre la solidarité

Je soutiens les actions du Secours populaire français et je fais un don

15 euros
 30 euros
 50 euros
 Autre montant

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail

Bon à retourner avec votre chèque au

Comité de Vaucluse 4 RUE MOURRE COMITE DE VAUCLUSE 84000 AVIGNON 04 90 82 27

Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don dans la limite du plafond de 1000 euros (jusqu'au 31/12/2020). Au-delà, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

■ Je souhaiterais vous soutenir régulièrement toute l'année. Merci de m'adresser, par courrier, un bon de prélèvement automatique à remplir.

■ Je souhaiterais recevoir (par courrier et en toute discrétion) une documentation sur les legs, les donations et les assurances vie en faveur du Secours populaire français.

Dons en ligne sur www.secourspopulaire.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Secours populaire français 9711 rue Frossart 75140 Paris Cedex 03, représentée par son Directeur général. Ces données sont destinées au Secours populaire français et aux tiers qui mandate, à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes, faire appel à votre générosité, vous adresser votre reçu fiscal ainsi que des informations sur les missions du SPF et vous remettre la carte de donateur. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Le Secours populaire français ne transfère pas les données en dehors de l'Union Européenne. Les données ne sont ni louées, ni échangées, ni vendues à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez accéder à vos données personnelles. Vous bénéficiez également d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation ou effacement et vous opposez à leur utilisation. En contactant le Service relation donateur au 9711 rue Frossart 75140 Paris cedex 03 ou à l'adresse relation.donateurs@secourspopulaire.fr. Vous pouvez également écrire à notre Déléguée à la protection des données au 9711 rue Frossart 75140 Paris cedex 03 ou par mail à l'adresse dpo@secourspopulaire.fr ou introduire une réclamation auprès de la CNIL.

